

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 30 juin 2022
dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le trente juin de l'an deux mille vingt-deux)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (21) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Barbara HERBAUT, Philippe WOLFF, Maryse LOUIS, Patrice NYREK, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Christophe EHRET, Dominique THOMAS, Adriano MARCUZ, Sophie ACKER, André GIRONA, Patrick BOUTHERIN, Michèle DURINGER, Miné SEYHAN, Marie-Pierre BOUGENOT, Bilge BAYRAM, Véronique FLESCHE, Bérengère MICODI, Sébastien BURGUY et Alexandre DURRWELL.

Excusés (12) :

Mme MATHIEU-BECHT (procuration à Mme BAECHTEL)
M. Jean KIMMICH
Mme Valérie MEYER (procuration à Mme LOUIS)
M. Alain DREYFUS (procuration à M. EHRET)
M. Eddie WAESELYNCK (procuration à M. BURGUY)
M. Raphaël SPADARO (procuration à Mme HERBAUT)
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à M. BOUTHERIN)
Mme Guileine LEVY
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT
M. Olivier BECHT
M. Lucas SCHERRER
M. Bruno TRANCHANT (procuration à M. PISZEWSKI)

-o-O-o-

Point 8 de l'ordre du jour

Décision Modificative n° 2 du Budget 2022

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide d'approuver l'inscription au Budget 2022 des modifications suivantes :

Section de fonctionnement :

Imputation comptable		Dépense	Recette	Objet
93020 Administration générale	65568 Autres contributions	17 200		Réaffectation des crédits de subventions
9310 Sécurité	65568 Autres contributions	-500		
93221 Collèges	65568 Autres contributions	-1 600		
93338 Centres socio-culturels	65568 Autres contributions	3 000		
9370 Environnement	65568 Autres contributions	1 000		
93845 Voirie communale	65568 Autres contributions	-20 000		
93023 Fêtes et cérémonies	65748 Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	100		
93024 Aide aux associations	65748 Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	16 000		
93338 Centres socio-culturels	65748 Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	-8 000		
93410 Santé	65748 Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	5 000		
93412 Prévention et éducation santé	65748 Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	100		
93420 Action sociale	65748 Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	-500		

934238 Actions pour les personnes âgées	65748 Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	-900		
93424 Actions pour personnes difficulté	65748 Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	-900		
93428 Autres interventions sociales	65748 Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	-10 000		
		0	0	

Section d'investissement :

Imputation comptable		Dépense	Recette	Objet
90020 Administration générale	2188 Autres immobilisations corporelles	35 000		Acquisition d'un porte-meuble
90025 Cimetières et pompes funèbres	2313 Constructions	-35 000		Cimetière communal : Réduction du programme des travaux
923 Dettes et autres op. financières	1641 Emprunts en euros		3 472 000	Nouvel emprunt
90020 Administration générale	2313 Constructions	237 000		Rénovation de la Commanderie
90020 Administration générale	2313 Constructions	906 000		Transformation de l'ancien bâtiment des Services Techniques
90212 Ecoles primaires	238 Acomptes et avances versés sur commandes d'immobilisations	813 000		Rénovation de l'Ecole Primaire Ile-Napoléon
90321 Salles de sport, gymnases	2313 Constructions	1 516 000		Rénovation et extension du COSEC
		3 472 000	3 472 000	

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 11 juillet 2022

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Rachel BAECHTEL

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.